ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES POULES PONDEUSES

EBENE®

› Pour qui ?

L'éleveur, le technicien ou le vétérinaire en élevage de poules pondeuses.

› Quelles espèces animales ?

Poules pondeuses.

› Quel mode d'élevage ?

Au sol ou en volière, avant ou sans accès plein- air.

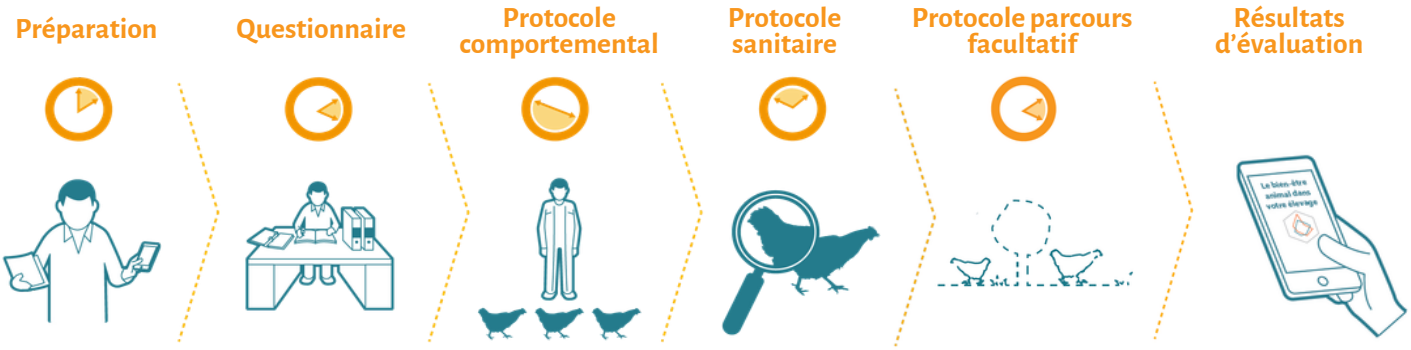
› Quand réaliser cette évaluation ?

A partir de 25 semaines et au-delà de 55 semaines.



Trois protocoles en un

Les indicateurs (mesures réalisées sur l'élevage) sont recueillis à trois étapes : le questionnaire, le protocole comportemental et le protocole sanitaire.
Un temps de préparation est nécessaire, pour regrouper les différents documents et se remémorer les protocoles d'observation.
Si un parcours est accessible, une étape supplémentaire peut être réalisée en suivant le protocole parcours facultatif (cf fiche « Accès au plein-air »).



Mise en œuvre du protocole pour les poules pondeuses.

L'échantillonnage

L'échantillon doit permettre de représenter l'ensemble des animaux, sans pour autant tous les observer ; le temps nécessaire à l'évaluation devient alors raisonnable. De nombreuses études scientifiques ont permis de valider les méthodes et la taille des échantillons, afin d'obtenir un résultat le plus proche possible de la réalité, tout en réduisant la durée de l'évaluation. Il s'agit d'une étape cruciale qui doit être suivie avec rigueur et minutie.

Orienter les résultats malgré soi

Des biais d'échantillonnage sont présents lorsque les résultats sont modifiés de manière non aléatoire. La psychologie humaine est souvent en cause car, consciemment ou inconsciemment, on souhaite orienter les résultats. Par exemple, il est important de ne pas « rechercher » les animaux blessés ou au contraire ceux qui s'approchent de l'humain. Soyez vigilants !
Les conditions météorologiques, la luminosité ou le moment de la journée peuvent également impacter le comportement des animaux : noter tous ces éléments en commentaires.

10 min.



1. Mesures à partir d'un questionnaire

Le questionnaire regroupe tous les indicateurs de moyens, qui sont liés à l'environnement de l'animal. Il s'agit de :

› **La disponibilité aux mangeoires** (linéaire de mangeoires disponible par animal)

› **La disponibilité aux abreuvoirs** (linéaire d'abreuvoirs disponible par animal)

› **La disponibilité des perchoirs** (linéaire ou surface disponible par animal)

› **Surface disponible autour de l'animal**

› **La mortalité** (% de mortalité cumulée)

› **Méthode de mise à mort** (dislocation cervicale manuelle, dislocation cervicale mécanique (pince), dispositif tige perforante, ...)

› **Autres interventions** (épointage, éjointage, raccourcissement des griffes, ...)

› **L'enrichissement de milieu** (présence ou non d'enrichissement comme de la musique)

› **Pratiques de l'éleveur** (pour prévenir l'entrée dans le bâtiment, allumer la radio, frapper à la porte)

Indicateurs de moyens, indicateurs de résultats

Dans les protocoles d'évaluation du bien-être animal, les indicateurs de résultats sont privilégiés par rapport aux indicateurs de moyens car ils mesurent l'état de bien-être de façon plus directe. Ils peuvent être observés sur l'animal directement (comportement de toilettage par exemple) ou indirectement par le suivi de la mortalité par exemple.



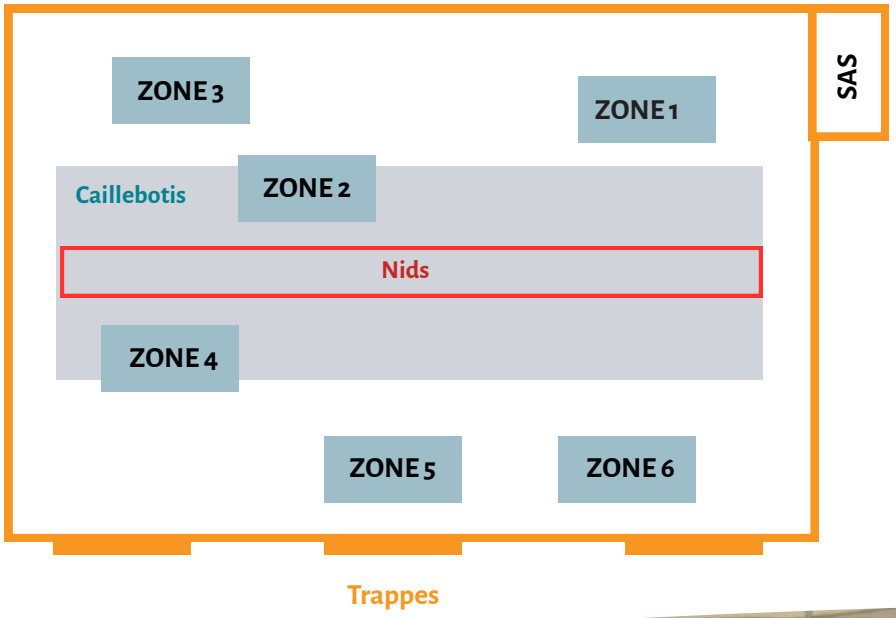


2. Mesures des comportements de l'animal

Afin d'évaluer le bien-être des volailles, l'observation directe de l'animal est primordiale : c'est la raison pour laquelle les mesures de comportements de l'animal sont si importantes.
En se formant à l'observation des comportements selon un protocole scientifique spécifique, la validité des résultats est assurée.

Comment échantillonner ?

L'évaluateur doit choisir 6 points (observatoires) dans le bâtiment, suffisamment éloignés les uns des autres pour éviter le risque d'observer deux fois les mêmes oiseaux et pour obtenir un échantillon représentatif du bâtiment.
Les zones d'observations seront d'environ 2m² chacune, et délimitées par l'observateur par des repères visuels fixes dans la mesure du possible.
Parmi les 6 zones d'observation, deux zones doivent être placées sur le caillebotis.
Si des enrichissements visant à encourager l'exploration sont disponibles, observer au maximum deux zones qui en comportent.





Quelques précautions

Avant de débuter les observations, n'hésitez pas à choisir une zone plus grande si trop peu d'animaux sont visibles, l'objectif étant de pouvoir bien observer tous les animaux qui se trouvent dans votre champ de vision. De même, veiller à ce que la luminosité soit suffisante lors de l'évaluation. En cas d'événement soudain impactant le comportement des animaux (coup de tonnerre, avion.....), stopper les observations et les reprendre après un certain laps de temps, afin de laisser les animaux revenir à une activité normale.

Démarrer l'évaluation

Pour démarrer l'évaluation, se placer à l'entrée du bâtiment, ou dans le sas d'entrée si une fenêtre est présente, et observer :

› **La répartition des animaux** (celle-ci est soit 1. homogène, c'est à dire comportant au maximum trois petites zones sans animaux, soit 2. moyennement homogène avec quelques espaces vides, mais de petite taille, soit 3. hétérogène, avec une ou plusieurs zones larges sans animaux).

Pour chaque zone, évaluer le nombre d'animaux présents dans la zone.

Ensuite, noter pendant 2 minutes chaque fois qu'un animal exprime l'un des comportements suivants :



› **Bain de poussière**
(allongé sur le sol, l'animal remue la litière avec ses ailes et ses griffes pour enduire ses plumes de poussière)



› **Exploration de l'environnement**
(pique la litière ou un autre élément – sauf l'aliment – et/ ou gratte la litière avec ses griffes)



› **Toilettage**
(nettoie ses propres plumes avec son bec)



› **Étirement des pattes/ailes ou battement d'ailes**
(déploie une seule ou ses 2 aile(s) calmement et sur place – ou étend une de ses pattes, bat des ailes)



› **Interagit avec ses congénères**
(toilettage mutuel, picage non agressif, duel)

› **Agresse ses congénères**
(Picage agressif à l'encontre d'un ou de plusieurs congénère(s), dirigé notamment vers la tête et le cou)

Une fois les 2min écoulées, évaluer à nouveau le nombre d'animaux présents dans la zone.

Puis, pour chaque zone, noter le pourcentage d'animaux qui :

› **Sont en mouvement** (debout qui marchent ou courent).

› **Halètent** (respire rapidement avec le bec ouvert).

Ensuite, pour chaque zone d'observation, indiquer si des enrichissements / perchoirs sont présents sur la zone et s'ils ont été utilisés par les animaux pendant les 2min d'observation comportementale.

Noter également si des comportements agressifs ont été observés spécifiquement autour des mangeoires ou des abreuvoirs.

A la fin de l'évaluation de chaque zone, qualifier :

› **La réaction des animaux à la présence de l'Homme** (à plus ou moins 1 m de l'évaluateur et avec ou sans contact avec l'évaluateur)

Manipulation des animaux (facultatif) :

› **Manipuler 2 poules et indiquer** si elles présentent des déviations ou fractures du bréchet. Pour cela, palper le bréchet de chaque poule et noter toute déformation de sa forme initiale ou toute fracture

Soyez vigilants en distinguant un picage agressif d'une interaction.
En effet, les duels entre animaux ne sont pas synonymes d'agressivité.

30 min.



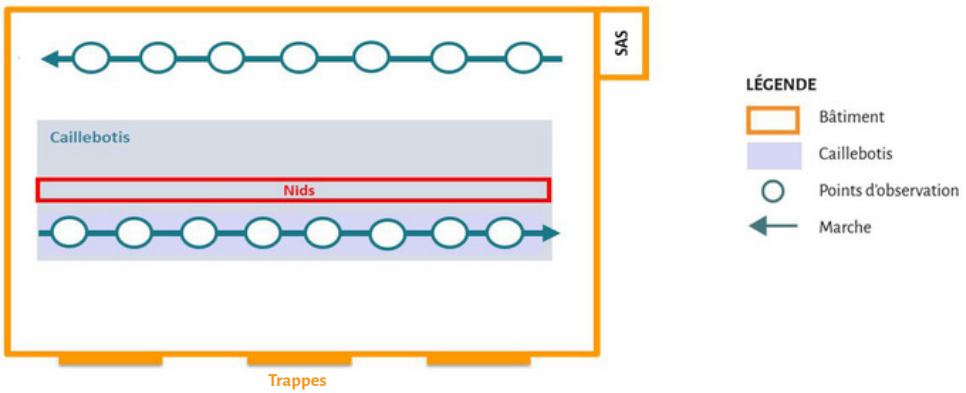
3. Mesures des informations sanitaires

Les informations sanitaires permettent de compléter les observations comportementales des animaux, afin d'obtenir une évaluation la plus complète possible du bien-être des volailles.

Comment échantillonner ?

Réaliser deux passages en suivant les instructions suivantes :

1. Se déplacer lentement ,
2. Répartir les points d'arrêt sur la longueur du bâtiment et sur les différentes surfaces (gisoir / caillebotis / volière),
3. A chaque arrêt, identifier aléatoirement 3 poules et observer les indicateurs présentés ci-après.



Noter chaque fois qu'un animal présente l'un des indicateurs suivants :

› **Qualité du plumage**

(Très bon état; Quelques plumes endommagées ou absentes; Au moins 5 cm de peau nue)

› **Principale zone déplumée**

(Dos, queue, cloaque / Cou, tête / Ailes)

› **Blessé**

(lésion d'au moins 1 cm, cicatrisée ou fraîche, sur la tête, le dos ou la queue)

› **Qualité de l'épointage**

(Bec non épointé; pointé normalement; Epointé avec des anomalies mineures; Epointé avec des anomalies majeures)

› **Petit**

(environ la moitié de la taille moyenne du lot)

Attention de ne pas surestimer les animaux « petits » : ceux-ci doivent être moitié plus petit que la moyenne des autres.

› **Autre anomalie**

(animal déplumé...)

A la fin de chaque transect, estimer :

› **La qualité de la litière** (soit sèche et friable, soit friable mais légèrement humide, soit pâteuse, soit complètement croûtée)

A la fin de l'évaluation, qualifier :

› **La présence de mouvements de foule/panique** des animaux lors de l'évaluation

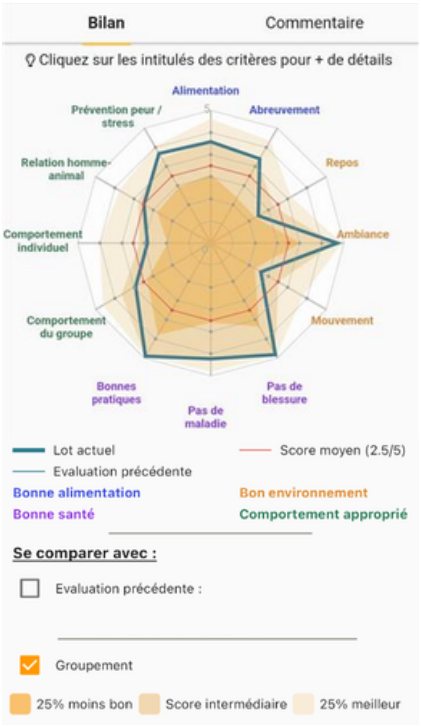
› **La nervosité des animaux** au moment de l'évaluation

Pour limiter les biais d'échantillonnage, observez la 1ère poule devant vous, puis les 2 poules à sa gauche. Cela évite de se focaliser sur des animaux qui présentent des anomalies quelconques.

Les résultats de l'évaluation



Les résultats sont disponibles immédiatement après l'évaluation grâce à l'application EBENE®.
Ils sont présentés sous forme graphique et permettent de visualiser les points forts et les points à améliorer.
L'évaluateur peut également consulter le détail de chaque indicateur mesuré.



Et maintenant ?

Cet outil permet d'accompagner l'amélioration continue du bien-être des animaux.
Les résultats permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.
En fonction des résultats, il est possible :

› d'échanger avec le technicien ou le vétérinaire,
› de mettre en place des mesures correctives adaptées.

Une nouvelle évaluation permet ensuite de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

L'application sur smartphone :

L'application EBENE® permet de faciliter l'évaluation du bien-être animal.
Elle permet :

› la collecte des données,
› leur analyse automatique,
› l'affichage des résultats,
› la mise à disposition d'explication pour comprendre les résultats.

Représentation des résultats de l'évaluation du bien-être animal par la méthode EBENE®, avec l'application smartphone. Chaque couleur représente le résultat du groupement pour chaque tiertile d'éleveurs (en marron le plus faible et en clair le meilleur). Les meilleures notes sont représentées en bordure du cercle, le centre représente les notes les plus basses.

Des mini-tutoriels et des formations sont disponibles afin d'accompagner les utilisateurs.

Pour en savoir plus sur la démarche

La méthode EBENE® est un outil d'amélioration du bien-être animal dans les filières avicoles.

Pour plus d'informations : https://www.itavi.asso.fr

Personnes référentes :
Laura Warin / Joanna Litt

Merci pour les soutiens de :

FranceAgriMer – Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
CIDEF
CL!PP – Interprofession du Lapin
La Pintade – L'Europe la plus
CIPC
Liberté • Égalité • Fraternité – République Française
Ministère de l'Agroalimentaire et de la Forêt
cicar
CNPO
CIFOG
SNA
Synalaf



Ne pas jeter sur la voie publique - Photos : www.oiseaux.net / Françoise Foucher / AVIPOLE / CNPO